

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Vol. I

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

No 8

MONTREAL, 15 AVRIL 1899



---

# LA PETITE REVUE

---



Economie Politique et Sociale  
Littérature — Philosophie — Sciences — Arts

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

## SOMMAIRE DU N° 8

PRIX  
—  
Le Numéro  
3 cts

Un monument à Greenway — Le maître de  
Poste — Ni bleu ni rouge — Devinette — La  
femme de l'église catholique — Les mon-  
naies — La paix religieuse — Avant le Pôle  
Nord — Les mœurs dans les établissements  
religieux — Les francs-tenanciers de Ri-  
gaud — Etc.

ABONNEMENT  
—  
Par Année  
75 cts

TOUTE CORRESPONDANCE ayant rapport à la RÉDACTION et à l'ADMINISTRATION  
doit être adressée à LA PETITE REVUE, Boîte de Poste 2177

ALPH. PELLETIER, Imprimeur-Editeur, 36, rue St-Laurent, Montréal

Téléphone Bell . Main 2256

# LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,  
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTRÉAL, 15 AVRIL 1899

N<sup>o</sup> 8

## UN MONUMENT À GREENWAY

Un ami vient de m'envoyer un numéro du *Trifluvien* dans lequel, sous la signature d'un certain Zacharie Lacasse, je lis ce qui suit :

“ Ici, au Manitoba, c'est la province de Québec d'il y a cent ans : le curé est tout ; c'est lui qui écrit les lettres au gouvernement, aux agences du C. P. R., des compagnies de prêts, etc., etc., c'est le père respecté d'une grande famille.”

Cet aveu est un sujet d'humiliation pour nous. Ce n'est pas suffisant que la province de Québec soit de vingt-cinq ans en arrière d'Ontario, mais il faut encore que la partie française du Manitoba soit de cent ans en arrière de Québec.

Quel pays d'abrutissement et d'ignorance que celui où le curé est tout et où les habitants ne font rien seuls, mais tout par le canal de la soutane !

Greenway a bien fait de passer sa loi de 1890 ; c'est la seule chose qui pouvait amener la situation actuelle et donner des écoles aux Canadiens-Français. Avant 1890, l'argent destiné à l'éducation de leurs enfants s'en allait à l'évêché et dans les presbytères, et la plupart des écoles étaient fermées. Dans cinquante ans, la province de Québec devrait élever un monument à Greenway à l'ombre presque vénéreuse de l'évêché de St-Boniface, car c'est lui qui aura relevé et sauvé par l'école la race française au Manitoba.

S'il n'y avait que des Lacasse pour diriger nos compatriotes de la Rivière Rouge, la génération qui pousse n'apprendrait ni à lire ni à écrire et la deuxième génération mangerait de l'herbe.

## LE MAITRE DE POSTE

Le gouvernement Laurier va probablement nommer un homme de langue anglaise pour remplacer M. Dansereau au Bureau de Poste de Montréal.

On dirait que M. Laurier prend plaisir à sacrifier ses compatriotes. Qu'il fasse attention à lui, les Canayens finiront par se choquer, car ils ne sont pas d'une race à se laisser marcher sur les pieds continuellement.

## NI BLEU NI ROUGE

La législature de l'État du Missouri vient d'adopter une loi qui défend aux députés d'accepter des " passes " des compagnies de chemins de fer.

Il nous faudrait une loi semblable dans notre pays, car nos députés et nos sénateurs ne sont que des instruments entre les mains du Pacifique et du Grand Tronc qui obtiennent d'eux ce qu'ils veulent.

Si le C. P. R. n'avait pas souscrit aux fonds électoraux des deux partis, s'il n'avait pas promené gratuitement sur sa ligne nos législateurs et leurs familles, ils n'auraient jamais pu réussir à nous arracher 60 millions de dollars.

Ce qui existe actuellement est un scandale et, dans toutes les élections, on devrait exiger désormais des candidats qu'ils s'engagent à ne pas accepter de " passes " : quand le peuple aura fait suffisamment d'agitation et que les députés commenceront à avoir peur, vous verrez qu'on nous donnera une loi à cet effet.

Le Canada se fait voler par les deux partis qui ne valent pas mieux l'un que l'autre ou à peu près et qui ont les mêmes mœurs relâchées.

Mon expérience de plus de quarante années me dit qu'un homme intelligent et patriote ne devrait être ni bleu ni rouge.

---

## DEVINETTE

Toutes les sciences, *moins une*, progressent ou sont exactes.

Les mathématiques, s'il pût être vrai qu'elles eussent dit leur dernier mot, ce qu'il serait bien hardi d'assurer, ne peuvent rétrograder et ne souffrent pas de controverse, encore moins d'acrimonie. Elles vénèrent Euclide, mais n'abandonnent pas Verrier pour retourner au grec. Comme toutes les sciences *moins une*, elles s'imposent une fois connues, à tous les climats, à tous les peuples, à toutes les religions.

L'astronomie recule, chaque jour, les bornes de l'immensité sidérale et avec des éléments de certitude dont rien des platoniciens n'a jamais approché, elle s'avance silencieusement à la conquête des populations planétaires.

En avant le Krupp télescopique !

A la gloire, mais au grenier, l'oculaire primitif de Galilée !

L'infiniment petit qui se meut sous l'œil monstre du microscope, fait palpiter le cœur de l'observateur et laisse entrevoir au philosophe l'horizon ravissant des origines de la vie.

Arrière la vieille loupe de cinq à dix grossissements !

Edison nous transporte et nous convainc que l'électricité est le mot de l'avenir.

Sus aux vieux aimants !

La médecine localise le microbe de chaque maladie infectieuse et les sérums les tuent : la chirurgie ampute les estomacs.

Respect, mais silence à Hippocrate et Gallien.

Le droit s'aidant de l'économie politique et de la médecine juridique, s'ouvre des champs d'observation et de progrès sans fin.

A la porte les Patelins !

La physique, la chimie, la géologie, la mécanique, toutes les sciences *moins une*, fouillent la nature en tous sens, enrichissent l'humanité de leurs richesses, mais ne font qu'entrebâiller la porte de cet empyrée, bien réel celui-là, qui n'a qu'à se laisser voir pour récompenser des vies entières de labeur opiniâtre.

Disparaissez alchimistes et joueurs de gobelets !

Parallèlement à ces sciences, la philosophie médite et demeure paisiblement sceptique sur sa propre valeur. Mais il est une jonglerie qui s'intitule science.

Elle a produit un nombre prodigieux de Sommes qui s'aidant, par comparaison, les unes les autres, auraient dû infailliblement, comme dans les autres sciences, la rendre ou exacte ou progressiste. Or, elle n'est ni l'une ni l'autre.

Ses incertitudes, en nombre infini, sont absolument les mêmes quoiqu'elles changent parfois de noms.

Lorsque les autres sciences ne connaissent pas un iota de différence en Russie, en Italie et en Angleterre, celle-là dans ces trois points de l'Europe, ne produit que discriminations, invectives et au gré des politiques, guerres sanglantes.

Elle n'est pas davantage progressiste. Ses horizons vont sans cesse se rétrécissant. Son docteur en chef semble rebuté des autorités modernes de cette science et il renvoie ses disciples aux études moyennageuses d'un certain Thomas qui vivait dans un âge de barbarie et fut le père véritable de cette science dont il n'a pas laissé un seul interprète convenable, selon les collèges romains où l'on remet le Père en honneur.

Ses sujets d'observations lui échappent de toutes parts. Les autres sciences lui ont dérobé l'exorcisme, les possédés et les convulsionnaires ; elle ne peut plus discourir sur l'utilité de la Sainte Hermandad ; elle n'a pas de chance avec les francs-maçons : le diable craint plus la raison que l'eau bénite ; les indulgences opèrent plus sur la bourse que sur la foudre, etc.

Enfin, au rebours de toutes les sciences, elle est à la fois, et inexacte et rétrograde.

Quelle est cette science ?

CANDIDE.

La cathédrale de Nicolet s'est effondrée ces jours derniers.

Il y a des bonnes âmes qui ne manqueront pas de croire que le ciel envoie cette épreuve à M. l'évêque Gravel pour le punir d'avoir hypothéqué les terres des laïques de son diocèse pour un montant de \$200,000.

## LA FEMME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Parmi les multiples transformations que, pour les besoins de sa cause, le catholicisme a fait subir à la religion, une des plus curieuses et des plus radicales est, sans contredit, celle de l'état social de la femme.

La désinvolture avec laquelle le clergé a opéré cette transformation, ne nous étonne pas, habitués que nous sommes, de longue date, à le voir jongler avec les idées philosophiques du Christ, et à travestir jusqu'à l'Être Suprême lui-même.

Exalter ce que jadis il foulait aux pieds, nier effrontément aujourd'hui ce qu'il affirmait hier, et à chaque révolte de l'esprit, faire feu sur la société de tous les canons de l'Église chargés de dogmes nouveaux, est le propre du clergé. Après avoir brûlé Jeanne d'Arc comme sorcière et l'avoir ensuite placée au nombre des saintes, l'Église catholique, à la tête de laquelle se trouve cependant un pape infaillible, se déjugant avec un cynisme que peut seul autoriser la bêtise des gens à qui la foi tient lieu de raison, l'Église a donné au monde dans des proportions plus modestes mais non moins frappantes, le même écœurant spectacle d'une volte-face aussi impudente que radicale, en ouvrant ses bras à la femme, si longtemps maudite par elle et aujourd'hui, si ardemment aimée.

En effet, le christianisme, reposant tout entier sur le péché originel et ses suites, seules raisons de l'Incarnation du Verbe et de la rédemption de l'homme, et la femme étant par suite de ce péché dont elle était la cause, soumise à jamais à l'homme et condamnée à une expiation perpétuelle, le christianisme, dis-je, l'avait placée dans un état d'infériorité d'où, sous peine d'être illogique, il ne pouvait l'en sortir.

Rappelez-vous ces paroles méprisantes de Jésus à sa mère : " O femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? ".

Dans les premiers siècles du christianisme les commentateurs des saintes écritures, renchérisant encore sur l'esprit des textes, ont été jusqu'à prétendre que la femme n'était point une créature humaine, qu'elle n'avait point d'âme, et que les portes du ciel étaient irrémédiablement closes pour elle.

Voici ce qu'en disent nombre de personnages haut placés dans la hiérarchie catholique, et dont les opinions ne peuvent être révoquées.

Saint Augustin.—La femme est l'augmentatrice du péché.

Saint Bernard.—La femme est l'organe du diable.

Saint Cyprien.—La femme est la glu envenimée dont se sert le diable pour perdre nos âmes.

Saint Paulin.—L'homme qui tient à son bonheur doit fuir la femme comme une peste.

Saint Isidore, évêque de Séville.—Dieu a créé l'homme à son image, mais il n'a créé la femme qu'à l'image de l'homme.

Saint Ambroise.—Dieu a voulu que la femme soit l'esclave de l'homme.

Saint Grégoire.—La femme a le venin d'un aspic et la malice d'un dragon.

Saint Jean Chrysostôme.—Si vous voulez savoir ce que c'est qu'une femme, c'est l'ennemi juré de l'amitié, une peine lamentable, un mal nécessaire, un péril domestique.

Saint Simon.—La femme est une bête inconstante, un dommage journalier, un vaisseau d'adultère, un aspic mortel, un très méchant animal. Elle est la honte de l'homme.

Saint Paulin.—La femme porte au péché. Elle nuit à qui l'approche. Loin de nous cette peste, cette contagion, cette pourriture cachée ! Se lier avec une femme est une incongruité.

Il recommande ensuite aux prêtres de fuir les femmes et de les prendre en haine, car il est impossible, selon lui, que le prêtre qui s'expose aux dangers de tous les instants, ne pèche pas quelquefois, quelque vieille et quelque laide d'ailleurs que soit la femme, le diable sachant rajeunir la vieillesse elle-même, et embellir la laideur.

Si après cela, mesdames, vous n'êtes pas satisfaites, vous pouvez l'aller dire à Rome.

En résumé donc, l'Église hait, exècre, abomine la femme. La femme est la cause du péché, elle est impure, elle est impudique.

Le Concile d'Aix-la-Chapelle, en l'an 806, a proclamé que la femme est la griffe du diable, la voie d'iniquité, la piqûre du scorpion, *une race nuisible*.

Au II<sup>e</sup> Concile de Mâcon tenu en l'an 585, on agita la question de savoir si la femme appartient au genre humain. Après bien des discussions, et à une faible majorité, on se prononça pour l'affirmative en considération de Jésus-Christ qui était né d'une femme. On était loin en ce temps-là du dogme de l'Immaculée Conception !

Dans d'autres Conciles on agita également la question de savoir si Dieu eût pu naître *femme*, et le nier avec horreur.

L'Église établit donc une grande différence entre l'homme et la femme. L'homme a été fait à l'image de Dieu mais la femme a été tirée de l'homme. Dieu a créé l'homme pour Lui, Dieu, mais la femme n'a été créée que pour l'homme. La Bible et saint Paul font assez entendre que la femme n'a absolument rien qui vienne de Dieu. Bossuet ne lui accorde d'autre valeur que celle *d'une côte surnuméraire*. Il est défendu à la femme de recevoir le pain de la Cène autrement que sur un linge préparé à cet effet, tandis que les hommes sont simplement invités à se laver les mains.

Le premier résultat de ce mépris de l'Église pour la femme fut de favoriser le concubinage. Le Concile de Tolède tenu en 400 admet la concubine au même rang que l'épouse.

Du concubinage à la polygamie, il n'y a qu'un pas.

Le Pape Grégoire II en l'an 726 l'institua solennellement dans la chrétienté. "L'homme qui a une épouse incapable d'office conjugal, dit le pontife sacré, en peut prendre une seconde à la condition d'avoir soin de la première."

Du mépris de la femme nous avons encore comme conséquence le mépris du mariage. Le pape St-Cyrille nomme le mariage *une immondicité, une pollution de la chair*. Saint Jérôme préfère la virginité au mariage. Saint Augustin dit : "que le mariage est un mal. Pouvoir rester vierge même et surtout dans le mariage, demeure la vertu suprême." Donc, abomination du mariage. — Et plus tard nous verrons que l'Église a été jusqu'à bénir des mariages entre frères et sœurs !!! — *Quantum mutatus ab illo !*

Après avoir, pendant de nombreux siècles, avili la femme et l'avoir foulée aux pieds, l'Église aujourd'hui a entrepris de la relever ; elle n'est pas loin de la faire supérieure à l'homme. D'où vient ce changement ? Est-ce donc que l'Église s'était trompée et a enfin reconnu son erreur ?

Non pas, car l'Église est infaillible.

Mais l'humanité progresse, la science a fait bon marché de la vérité révélée, la philosophie a détrôné la foi. L'homme s'affranchit de jour en jour du joug honteux de la religion et sous lequel pendant dix-neuf siècles il a courbé la tête. L'histoire de l'Église a décillé ses yeux.

Le catholicisme craque de tous côtés et menace de s'effondrer dans la boue sanglante des hécatombes inquisitoriales que le temps n'a pu assécher. Voyant, de jour en jour, l'homme libre désert ses autels, il cherche dans la femme, moins instruite que l'homme, plus crédule que lui, une alliée : Après avoir craché sur elle, il l'embrasse maintenant avec amour. Mais ces démonstrations hypocrites ne tromperont pas la femme intelligente et elle refusera avec indignation toute accointance avec les ministres d'une religion qui la renie.

O femmes ! ne croyez pas que vous deviez, que vous pourrez jamais devoir rien au christianisme pour votre émancipation, pour votre liberté. Son dogme révélé, immuable, s'y oppose formellement. C'est à la raison seule, cette fleur divine de l'humanité que vous devez, que vous devrez tout. C'est elle qui, luttant contre le dogme oppresseur et fatal a brisé les portes de la prison où depuis tant de siècles vous gémissiez captives, pour vous apporter l'idéal philosophique que notre tâche à nous, hommes, est de propager, dont notre droit et notre devoir sont de faire appliquer les conséquences. Le christianisme dit : hors de l'Église point de salut. Notre droit vous dit : hors de la raison point d'émancipation ; hors de la liberté point de progrès ; hors de la science point de vérité ; hors de la philosophie point de bonheur.

## LES MONNAIES

“ DIEU PROTÈGE LA FRANCE ”

La question des monnaies ne comporte pas seulement l'alliage, l'affinage, la frappe et le change avec la circulation. A côté de ces caractères intrinsèques, la monnaie dans une nation offre un caractère de décor, d'énergie, de symbole ; elle est comme un étendard portatif, le témoignage durable pour le présent et pour l'avenir d'une société, d'un régime, d'une civilisation. Les monnaies sont des annales de bronze, d'argent ou d'or, plus sûrs et moins périssables que les autres. Tout numismate est un historien qui n'a sous les yeux que des documents authentiques, incontestables.

Les pièces de monnaies pour les époques historiques, sont donc précieuses comme renseignement, comme preuve. Souvent, a dit Théophile Gautier, une médaille trouvée sous terre, après de nombreux siècles d'enfouissement, relève un empereur. C'est pour cette raison de transmission aux générations futures d'un témoignage certain, de l'existence d'un tel personnage officiel, de tel régime, de telle dynastie, qu'on a coutume, lors de la fondation d'un édifice, de déposer sous la première pierre, dans un coffret dûment scellé en présence des autorités, des pièces de monnaie au millésime de l'année.

Par la suite, si des bouleversements de la nature et des cataclysmes d'empire se produisent, les peuples qui viennent occuper de nouveau le sol, en creusant les ruines, les nouvelles couches de la même race, en fouillant le terrain des aïeux, retrouvent la vision nette du passé, burinée dans l'éternité du métal.

On conçoit qu'alors on ne doive pas graver sur les médailles, sur les monnaies, des inscriptions de nature à tromper les descendants. La numismatique, bien que la chose soit aujourd'hui à la mode et d'une vulgarisation générale, ne doit pas être une fabrication de faux. Non ! la médaille ne doit pas être chargée de transmettre un témoignage erroné sur les mœurs, sur le régime, sur les chefs, sur la religion du peuple qui l'a frappée. Non ! la monnaie ne doit pas mentir !

C'est cependant un impudent mensonge que celui qu'on grave avec beaucoup d'art et de soin, sur les pièces françaises de cent sous. Dieu protège la France, dit cet exergue trompeur.

Un député, M. Breton, a protesté contre cette plaisanterie qui est un grossier défi au bon sens. On a repoussé la très rationnelle proposition qu'il faisait de supprimer la devise cléricale et trompeuse. On lui a répondu que cette devise remontait au Concordat. Ce n'est pas une raison. Le Concordat aussi remonte au Consulat et beaucoup d'honnêtes gens réclament sa suppression. Toutes les institutions de

cette époque où " Rome remplaçait Sparte " ne sont pas admirables, et ne doivent pas surtout être l'objet d'un aspect fétichiste.

C'est M. Peytral, un ministre intelligent, d'opinion plutôt avancée quand il était simple député et surtout simple candidat dans les Bouches-du-Rhône, qui a cru défendre, au nom de la tradition consulaire et aussi pour affirmer que la France était toujours vouée au Sacré-Cœur, cette assertion fallacieuse, cette duperie officielle, cette escroquerie morale que " Dieu protège la France."

S'il avait soutenu le maintien de l'exergue pieux par des raisons purement monétaires, le ministre serait excusable. S'il avait répondu à M. Breton que la modification demandée serait de nature à impressionner l'échange et la circulation des pièces laïcisées, que les nationaux refuseraient une " roue de derrière " dont on aurait enlevé l'inscription religieuse, et que les étrangers protesteraient, au nom de la convention latine, à la modification athée qu'on voulait introduire dans notre coinage, on comprendra le vote de la majorité. Mais aucun de ces arguments n'a été donné et ne pouvait être donné. Les étrangers s'occupent du poids de nos pièces et non de ce qu'il y a de gravé dessus. Quant aux Français, ils consentent parfaitement, même les plus bigots, à recevoir des pièces de deux francs, de vingt sous et de cinquante centimes absolument dépourvues (faute de place il est vrai) de toute mention cléricale. Le maintien de l'invocation au Seigneur, au dieu des Armées, au Sabaoth terrible qui tient dans sa droite la victoire et la défaite, le triomphe et l'écrasement des empires, on peut donc le justifier que par le désir de complaire à la clientèle catholique et par la volonté de persuader aux vivants comme à ceux qui, par la suite, naîtront et regarderont nos monnaies de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'à cette époque la France était croyante, ou que, comme la Bourgogne, était heureuse du temps du bon Robert III dans la *Tour de Nesle*.

Voilà, en vérité, une belle capucinade ! Dans quel but ? On espère point tromper les contemporains. Nous savons tous de la protection divine ce qu'en vaut l'aune. Si Dieu devait nous protéger, c'est bien en 1870, au moment où succombaient nos héroïques bataillons sous la brutalité du nombre. Que faisait notre protecteur céleste le jour de Bazeilles, le jour de Sedan, le jour de Champigny ? Était-il passé du côté des Allemands ? C'est probable, pour ceux qui sont persuadés que l'on gagne et que l'on perd les batailles, parce qu'il y a plu à la Providence qu'il en fût ainsi, Dieu est donc luthérien ? Alors, pourquoi le maintenir sur nos monnaies, ce protecteur qui ne protège pas, et ce Dieu qui n'est plus celui de la majorité des Français ?

Evidemment M. Peytral et les 313 députés qui ont voté le maintien de l'inscription mensongère ne prennent au sérieux ni l'invocation, ni l'affirmation et ils nous diront, vote à part, qu'ils ne croient pas plus que nous à l'efficacité et à la réalité de la protection divine, mais que l'inscription mise sur les monnaies doit être censurée comme

une tradition, comme une formule de politesse qui ne tire pas à conséquence, qu'il ne fallait pas prendre au sérieux. Est-ce que l'on a jamais considéré comme réelle, la déclaration faite au bas d'une lettre par un monsieur qu'il est votre serviteur. Irez-vous lui demander de vous servir à table ou de vous cirer les bottines ? Il en est de même pour Dieu. On l'invoque, mais ça ne compte pas. On lui dit de protéger la France et l'on sait que c'est comme si on flûtait dans le serpent de la paroisse.

Ces mensonges officiels, solennels, consacrés par l'estampille de l'État et destinés à abuser les générations à venir en leur persuadant qu'en 1899 on croyait, chez le peuple de Voltaire, de Renan et de Littré, que le bon Dieu s'occupait de la France, est une gravité morale considérable. Ils entretiennent la fiction et l'erreur. Ils consacrent la superstition en proclamant la puissance cléricale. Les ministres d'un dieu qu'on vénère sur les monnaies sont donc bien puissants, puisqu'on n'ose pas effacer son nom comme on change le portrait d'un souverain quand il vient à être remplacé. La permanence de la devise religieuse sur nos pièces de cent sous correspond à cette protection de l'archange Saint-Michel que l'amiral Cuverville revendique pour notre marine. Malgré ce décor religieux, on aimera toujours nos flottes et nos pièces de monnaie : les unes et les autres cependant ne perdraient rien de leur valeur à être laïcisées.

E. LEPELLETIER.

---

## LA PAIX RELIGIEUSE

Il est certain, il est incontestable, il est évident qu'une intelligence supérieure à celle de l'homme se manifeste dans les œuvres de la nature.

Il est également évident, incontestable et certain que jamais cette intelligence ne s'est manifestée d'une manière supérieure aux procédés de l'homme autrement que par le spectacle de la nature.

Sa révélation universelle a toujours été l'exaltation de l'intelligence et de l'amour chez l'homme en présence des profondeurs de l'inconnu.

Les révélations particulières formulées en dogmes viennent des hommes inspirés, c'est-à-dire débordés dans leurs appréciations raisonnables par le génie ou par l'hallucination, c'est-à-dire en état d'ivresse soit lucide, soit délirante.

Elles ne peuvent donc être que des rêves, les uns sublimes, les autres absurdes.

Le Christ, non celui des fanatiques, mais celui des philanthropes, est le plus beau de tous les rêves lucides.

Le diable, c'est-à-dire la puissance réelle et personnelle du mal, est la plus absurde des rêves du délire.

La charité évangélique est un beau rêve réalisé par quelques hommes d'élite, et par conséquent une vérité incontestable.

Le despotisme de l'ignorance cléricale est un cauchemar qui pèse encore sur quelques poitrines, mais qui doit certainement et infailliblement être secoué par le réveil de la raison.

Dans l'ordre dogmatique, tout ce qui porte l'empreinte de l'insuffisance ou de l'injustice humaine est un rêve sans lucidité.

Il est donc faux que Dieu, abusant de sa toute puissance, réprouve les uns et sauve les autres suivant son bon plaisir ; il est faux que l'homme, créature infiniment petite devant lui, ait pu l'offenser en le traitant d'égal à égal et le forcer à expier lui-même le délit infiniment petit de son imperceptible créature. Le rêve de l'enfer mérité est le plus colossal de tous les cauchemars de l'orgueil : le rêve de la rédemption de l'homme par la mort de Dieu même ressemble à celui d'un insecte parasite qui, s'il était raisonneur, prétendrait que l'homme doit mourir pour expier l'appétit de la puce qui l'a inquiété pendant la nuit. Et encore ici notre comparaison est ambitieuse. Quel est donc l'insecte humain qui pourrait raisonnablement se flatter d'avoir inquiété Dieu ?

Le christianisme des théologiens est donc une monstruosité de sottise et d'orgueil ; mais celui des âmes poétiques et des cœurs tendres est une douce réalité, et les dogmes absurdes ne sont autre chose pour eux que les métaphores d'une poésie systématiquement paradoxale.

Dieu est en nous, il vit pour nous et meurt pour nous quand nous vivons et quand nous mourrons les uns pour les autres ; nous devons comme le Christ donner à l'humanité notre chair à manger et notre sang à boire ; le bon rachète le mauvais en vertu de la solidarité universelle. Ici les mystères absurdes de la théologie deviennent les aspirations sublimes de l'humanité ; mais pour en arriver là il faut briser les lisières de l'Église, sortir des langues du catholicisme et renverser les idoles de Rome, sans épargner celles de Genève.

Cela doit se faire sans scandale et sans manifestations hostiles ; le catholique qui comprend son dogme en esprit et en vérité peut encore aller à la messe, le protestant tout en assistant au prêche peut regretter l'exclusivisme étroit de Luther et la sécheresse de Calvin ; mais tous les hommes éclairés qui sentent le besoin religieux doivent s'unir comme les libres-penseurs dans les croyances universelles et dans la charité commune, ne maudire que la malédiction, n'excommunier que l'excommunication, n'anathématiser que l'anathème.

L'unité de la religion sera amenée doucement et insensiblement dans le monde par l'indulgence mutuelle et la protection réciproque de tous les cultes.

L'ennemi réel de la religion sera amenée doucement et insensiblement dans le monde par l'indulgence mutuelle et la protection réciproque de tous les cultes.

L'ennemi réelle de la religion c'est l'homme ayant un intérêt tem-

porcel quelconque, qui le porte à s'opposer à l'indulgence de tous pour tous et à la fraternité universelle de tous les adorateurs de Dieu et de tous les amis de la vérité et de la justice.

La cause de tout mal dans le monde religieux, soit politique, c'est la résistance de l'égoïsme contre la générosité humaine, de l'intérêt contre le devoir, de l'usurpation ou de l'exploitation contre le droit. Ce qui a empêché jusqu'à présent le succès de la revendication légitime du droit, c'est qu'on a séparé le droit du devoir. Le droit sans devoir c'est le vol et l'anarchie ; le droit, sanctionné par le devoir, c'est la propriété légitime et l'autorité raisonnable.

Toutes les rêveries théologiques sont comme des toiles d'araignées enchevêtrées les unes dans les autres ; brisez un fil, tout semble se rompre ; mais parce qu'on balaie des toiles d'araignées dans l'angle d'un appartement, on ne fait tomber pour cela ni la muraille, ni le plafond ; il faut garder la poésie des dogmes et en rejeter les commentaires ridicules.

Le symbolisme est tout d'une pièce ; il ne faut pas choisir ceci et laisser cela comme ont fait les protestants. Il ne faut pas décroquer la tapisserie pour prendre la soie et laisser la laine. Il faut conserver la tapisserie comme objet d'art : il faut penser qu'elle cache avantageusement la nudité des murailles ; mais il ne faut pas croire que la tapisserie soit la maison, quand elle n'en est que l'ornement et la garniture indispensable pour ceux qui craignent l'humidité et le froid des murailles toutes nues.

Il y a un enfer puisqu'il y a une infériorité ; il y a un ciel, puisqu'il y a une hiérarchie naturelle ; il doit y avoir un chef à toute société soit spirituelle, soit temporelle puisque l'homme ne saurait vivre sans tête. Le chef doit être obéi puisque la main ne saurait raisonner contre la tête sans entraver le mouvement et sans paralyser la vie ; tout cela est évident ; mais tout cela demande encore des siècles pour être bien expliqué et bien compris.

Jésus a résumé tout l'ancien dogme en un seul mot : charité — et ce mot ne voudrait rien dire, s'il ne signifie solidarité.

En vertu de la solidarité, l'innocent paie pour le coupable ; voilà la rédemption, et ce n'est que justice ; car nous sommes tous créanciers de l'humanité qui doit répondre pour les faillis.

En vertu de la solidarité, Jésus a dû écrire avec son sang la quittance de Judas Iscariote et saint Vincent de Paul avait payé d'avance pour Troppmann. Ceux dont le christianisme ne va pas jusque là, ne comprennent rien au christianisme.

Payez les dettes de la solidarité, c'est opérer le placement éternel des richesses de la vie ; on ne possède réellement que ce qu'on donne. Le bonheur infini de Dieu et des élus c'est de donner infiniment, indéfiniment et toujours.

Ce qui rétrécit l'esprit et ce qui glace le cœur des prêtres, c'est

l'étude sérieuse qu'ils font de leur triste théologie. Il faut sans doute la connaître, car c'est le monument le plus complet qui soit au monde des aberrations humaines ; il faut étudier comme un médecin aliéniste étudie la matière médicale de sa spécialité. Mais vouloir que cette Babel soit jamais l'habitation humaine, c'est être plus fou que Nemrod.

Pour régénérer la religion il faudrait laisser dormir la théologie et réveiller la Charité, cacher le prêtre et montrer Dieu par la sagesse et les bonnes œuvres ; ne plus soulever des questions irritantes et laisser agir les vertus aimables, substituer l'indulgence à l'aigreur et la patience aux emportements ; obstruer la nature, étudier les sciences et écarter du sacerdoce les fanatiques et les imbéciles.

Alors seulement on aura la paix religieuse.

FIAT.

---

## AVANT LE POLE NORD.

Le capitaine Bernier, un bleu, est en instance auprès du ministère fédéral pour avoir \$30,000 afin de faire une excursion au Pôle Nord.

Cette demande doit être écartée.

Si M. Laurier et son cabinet ont de l'argent à dépenser, ils feraient mieux d'appliquer ces \$30,000 au repatriement ou à des travaux d'utilité publique. Il y a une foule de choses qui doivent passer avant le Pôle Nord.

M. P.

Ottawa, 10 avril.

---

J'ai fait, il y a quelques jours, une petite excursion dans le domaine des livres bleus et, j'y ai vu des choses très intéressantes.

Par exemple j'ai constaté que le gouvernement fédéral payait aux instituteurs de petits sauvages, des *papous* comme on dit-là-bas, trois cent dollars de salaire par année ; pendant que sous le gouvernement patriarcal de M. Marchand, à Québec, les instituteurs et les institutrices de campagne doivent se contenter de la maigre pitance de \$100. et moins.

Il est vrai qu'ils enseignent à des petits *canajens*, mais malgré la supériorité sur eux des nobles rejetons des *pieds plats* et des *gros ventres*, il me semble qu'il y a disproportion.

---

On a joué ces jours derniers au théâtre de Sa Majesté, avec la haute autorisation de l'Archevêque de Montréal, une pièce où la religion est tournée en ridicule et où se passent les aventures les plus folichonnes.

Décidément, on s'amende à l'Archevêché !

## LES MŒURS DANS LES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

Dans un premier article sur l'*Enseignement cléricol* qui a paru dans une autre Revue, parlant des mœurs des établissements religieux, j'écrivais : " Au point de vue de la vie privée et des mœurs des abbés et des élèves, il y a aussi beaucoup à dire, mais ceci est d'un autre ordre d'idées... néanmoins, si on nous demandait des détails nous sommes prêts à en donner, et des plus suggestifs ? "

Ma pensée, en agissant ainsi, était de ne pas soulever le voile derrière lequel se cachent les vices immondes en honneur dans tous les établissements religieux, et qui ont pour principaux complices les maîtres, dont la tâche principale devrait être de les réprimer. C'était là, en effet, une question fort délicate à traiter, et au premier abord, ma conscience s'était fait quelques scrupules à dévoiler brutalement " la bestialité " des " maîtres " auxquels " les gens comme il faut " confient l'éducation de leurs enfants.

Mais les événements qui se sont passés tout récemment, à l'externat de Notre-Dame-de-la-Treille, à Lille, me<sup>m</sup> firent à taire mes scrupules et à parler de la " vie privée des abbés et des élèves," dans les établissements religieux.

Ce qui a fait, et ce qui fait encore la grande force des établissements religieux, c'est " l'éducation soignée " que les Bons Pères prétendent que les jeunes gens reçoivent chez eux. Ils ont répandu, à dessein, le bruit que les établissements de l'État sont les premières écoles de vices, et qu'il n'y a pas d'hommes plus dépravés, et de mœurs plus honteuses, que ceux qui ont reçu leur éducation dans les lycées de l'État.

Certes, toutes les fois qu'il y aura quelque part une agglomération considérable d'individus, on ne pourra empêcher, avec la meilleure volonté du monde, qu'il ne se glisse parmi eux, quelques brebis galeuses. Et si, dans les établissements de l'État, les mœurs ne sont pas toujours très pures, les vices sont cependant loin d'atteindre le degré d'immoralité qu'ils atteignent, quoi qu'en disent nos Bons Pères, chez leurs élèves et chez leurs " maîtres."

Done les établissements laïques, par cela même que les professeurs jouissent de toute leur liberté, les vices sont beaucoup moins fréquents, et en aucun cas ils ne jouissent pas de l'impunité dont ils sont toujours assurés chez les Pères de la doctrine chrétienne.

En effet, ordinairement, lorsqu'un " accident," comme celui qui s'est passé à l'externat de Notre-Dame-de-la-Treille, se produit, et lorsqu'il n'a pas cette " fâcheuse conséquence " d'entraîner la mort de la victime, mais qu'il s'ébruite simplement, le directeur principal de l'établissement, où le fait s'est passé, s'empresse d'en faire filer l'auteur

dans un autre établissement, et là, au lieu de s'appeler frère Polycarpe, il se nomme frère Flamidien, ou autre. . . !

Car c'est encore une des bonnes idées, et non des moins habiles, qui aient surgi dans l'esprit de ceux dont la seule et unique ambition est, depuis dix-neuf siècles, d'imposer leur domination aux hommes. Comme il pourrait être gênant, en certains cas, que l'on connaisse le nom véritable de ces "enjuponnés," ils prennent en entrant en religion des noms de circonstance. M. Blanc devient le frère "Noir," et sous ce faux nom, qui atteint toujours le *summum* du grotesque, il peut commettre tous les crimes, toutes les infamies, sans courir le moindre risque, car dès qu'il devient gênant de l'appeler "Frère Noir," on lui donne un autre surnom, et on l'envoie dans d'autres établissements avec ses doctrines. . . chrétiennes !

Tandis que dans les établissements laïques, Monsieur Blanc, reste l'instituteur Blanc, et si par hasard il lui arrive de se rendre coupable de crimes qui revèlent de la cour d'assises ou de la police correctionnelle, l'administration est la première à le livrer à la justice et à réclamer pour lui une peine qui servira d'exemple.

Le spectacle que nous ont donné les cléricaux, au sujet de l'assassinat du jeune Fauveau, par le frère Flamidien, a du reste été des plus réjouissants. Au moment de la découverte du crime, et de l'inculpation du frère Flamidien, ces gens ne savaient où donner de la tête, ils étaient désemparés et pendant quelques jours il ont été en proie au plus complet désarroi. Mais ils se sont bien ressaisis et prévoyant le coup terrible que cet attentat à la pudeur, suivi d'assassinat, allait porter à leurs institutions, il se sont mis à nier, de la façon la plus énergique, la culpabilité de l'un des leurs essayant de faire croire que le crime avait été commis en dehors de leur établissement.

Mais malgré toute la bonne volonté que le juge d'instruction qui a été nommé pour éclaircir cette affaire, met à sauver le frère Flamidien, il lui a été impossible de tenir compte de cet argument, que les circonstances rendent absolument invraisemblable.

Ce serait une grave erreur de croire que cette attitude des Frères de l'externat de Notre-Dame-de-la-Treille est causée par "l'esprit de corps." Les ignorantins de Lille se moquent, à part eux, comme d'une guigne, de leur "frère Flamidien," mais il leur importe, avant tout, que la culpabilité de l'un d'entre eux ne puisse être établie ; car dès qu'elle sera reconnue, il leur sera difficile de nier leur complicité.

Et ce ne sont pas seulement les ignorantins de Lille qui ont intérêt à entraver la marche de la justice, se sont tous les "maîtres religieux enseignants." Ce sont les Jésuites, ce sont les Oratoriens, ce sont les Dominicains et autres, ce sont les Maristes, ce sont les prêtres frais émoulus du séminaire Saint-Sulpice, qui enseignent aux élèves des écoles Bossuet, Massillon, Fénelon, Bourdaloue, etc., etc. Ce sont tous ces gens, qui ont fait vœu de chasteté et qui n'en sont que moins chatses.

Dans tous ces établissements, les vices "contre nature," onanisme et autres, sont élevés à la hauteur d'un culte. Quel est l'élève qui n'a pas son lapin (*sic*), et combien de maîtres ont aussi leur lapin (*sic*) qui est tout naturellement un des enfants confiés à leur garde !

Voilà la moralité de ces êtres qui constituent assurément une classe à part dans la société, et qui semblent ne s'en être retirés que pour la mieux dominer.

Certains députés ont déposé sur le bureau de la Chambre à Paris un projet de loi tendant à ce que le droit d'enseignement soit retiré aux individus qui ont fait vœu de chasteté. C'est là assurément une mesure qui pourrait être aussi bonne. Mais son action serait-elle aussi efficace qu'il serait souhaitable ? Et n'est-il pas à craindre que les gens que l'on mettrait à la porte ne revinsent par la fenêtre ? Exercice auquel excellent les Bons Pères de la doctrine chrétienne !

Elle aurait, en tous cas, pour principaux résultats, de protéger les enfants contre les crimes des Flamidiens et autres, et elle détruirait en partie la concurrence que font les établissements religieux aux établissements laïques : concurrence qui prend chaque jour des proportions de plus en plus extravagantes et à laquelle il serait urgent de mettre une limite.

M. Maurice Faure, dans son remarquable rapport sur le budget de l'enseignement public, s'est attaché à faire ressortir la progression de cette concurrence. Il en résulte que les élèves qui suivent les cours des lycées, et ceux qui reçoivent leur éducation dans les établissements religieux, sont aujourd'hui, à quelques centaines près, en nombres égaux.

Mais de 1865 à 1898, c'est-à-dire en trente-trois ans, il s'est fondé cent-quarante établissements congréganistes nouveaux, contre neuf universitaires.

Voici d'après les chiffres du rapport de M. Maurice Faure, le développement de l'"université religieuse." Etablissements qui sont avant tout des pépinières de vices, dont le but principal est de fausser le caractère et l'intelligence des enfants. "Université" qui constitue un danger contre la société et contre laquelle il importe que des mesures soient prises, pour enrayer d'une façon définitive son action sur les générations à venir. Cela pour le plus grand bien de l'humanité.

PIERRE DE NOUVION.

---

*La Presse* dit que c'est par un miracle perpétuel que Léon XIII vit encore, à ce faux-là Chevreul qui est mort à 103 ans, devait être la divinité même.

Il y a des gens qui voient des miracles partout comme si ce n'était pas plus simple de voir chez Léon XIII comme chez Gladstone, Bismarck ou le notaire Marion des privilèges de la nature.

## LES FRANCS-TENANCIERS DE RIGAUD

Un journal de Montréal publiait dernièrement ce qui suit :

“ Les francs-tenanciers de cette paroisse ont décidé de bâtir un presbytère neuf. Celui où loge actuellement le curé sera complètement démoli et remplacé par une splendide construction qui contribuera beaucoup à l'embellissement de notre village.

Espérons qu'une mesure aussi sage sera bientôt prise pour l'église, qui, elle aussi, demande agrandissement et réparations. Le dévoué curé, M. Fr. Reed, qui a entrepris une œuvre jugée aussi nécessaire, saura, vous en sommes certains, mener à bonne fin son entreprise, les paroissiens ou du moins la grande partie seconderaient ses efforts pour l'accomplissement de ces importantes améliorations.”

Demandez à ces francs-tenanciers de Rigaud de dépenser cinq mille écus seulement pour aider à l'établissement d'une manufacture, ils riront de vous.

Demandez-leur de contribuer au maintien d'un service de petits vapeurs sur les divers points du lac, ils vous enverront promener.

Demandez-leur d'agrandir leurs écoles et d'augmenter le salaire de leurs institutrices, ils vont vous assommer.

Depuis qu'Auguste a tenu dans sa main l'empire du monde, à la fois empereur et souverain pontife, maître des corps et des âmes ; depuis que le pouvoir a été de nouveau partagé entre les rois et les prêtres, les papes n'ont jamais eu d'autre politique acharnée — jamais abandonnée depuis des siècles — que de vouloir faire du Vatican, l'autre d'où ils gouverneront en maîtres absolus l'humanité tremblante, agenouillée à leurs pieds.

Tous les subordonnés du chef Hughes lui ont présenté une adresse au cours de laquelle ils lui remémorent leur confiance et leur estime. Et en présence de cette manifestation—*toute spontanée*— M. le chef qui avait promis de démissionner, ne démissionnera plus. Vraiment je savais que le chef Hughes *avait du toupet* mais pas tant que cela.

Le public pour lui, c'est le corps des détectives, des lieutenants de police et des sergents de ville.

*Le Herald* a encore des beaux jours.

Faites abonner vos amis à LA PETITE REVUE.

Prix d'abonnement : 75 cents par année.